

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Communication Visuelle	
Orientation	Orientation Media & Interaction Design	
Titre du module	Semaines blocs IV	
Code	2CVmid22	DCV30334426
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 4	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module, qui s'articule en trois unités d'enseignement, permet aux étudiant·es d'acquérir des compétences artistiques, méthodologiques et techniques en design de médias et d'interaction. Il leur offre ainsi l'opportunité de concevoir et réaliser des projets dans ce domaine, autour d'un contexte déterminé et sous la forme d'une production rapide.
Contenu et formes d'enseignement	Chaque unité fait l'objet d'un suivi sur une semaine durant laquelle les bases théoriques et méthodologiques sont apportées, les projets discutés et les impulsions données. Entre les différents cours, les étudiant·es travaillent librement sur les projets qu'ils·elles doivent terminer pour la fin de la semaine bloc. a) SB Interaction Design: expérimentations autour d'une thématique liée à une technologie spécifique. Cette semaine peut prendre la forme de production de media, hacking de technologie déjà existante, développement de jeux ou d'installation interactive. Les projets sont réalisés avec le support du Centre des Technologies de l'ECAL. La semaine est accompagnée d'une présentation et d'une discussion sur les projets réalisés. b) SB Creative Coding: expérimentations autour de thématiques liées à l'interaction et l'utilisation de la programmation. La semaine est accompagnée d'une présentation et d'une discussion sur les projets réalisés. c) SB Workshop: le cours, essentiellement pratique, propose aux étudiant·es d'observer, exercer et appliquer la méthodologie et l'approche de l'intervenant·e.
Formes d'évaluation et de validation	Les projets réalisés dans chaque unité, à l'exception de l'unité c), font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées. L'unité c) n'étant pas notée, elle reste néanmoins obligatoire et la participation active des étudiant·es y est attendue.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec la responsable de module.
Enseignant·e·s	a) Mario Von Rickenbach b) Cyril Diagne c) Intervenant·e

Responsable module	Pauline Saglio		
Descriptif validé le	21 août 2026	Par	Pauline Saglio